

NAPOLÉON LEGENDRE

LE CAPITAINE DE "L'ALBATROS"

Je le voyais, dans ma jeunesse, diseur de bons mots, très entouré, fort joli garçon, toujours bien mis, et je me figurais qu'il était né sous une étoile spécialement chargée de le conduire à travers les obstacles. Combien je me trompais ! Sa vie a été semée de contretemps, de déboires, de surprises pénibles. Croyez donc aux étoiles maintenant !

Dès qu'il manifesta des goûts littéraires, il passa parmi nous pour un juge en ces matières. Ce n'est pas cela, toutefois, qui captive la fortune. Il cultiva aussi la musique ; autre emploi du temps qui ne mène pas au Pactole. Avec tout ce qu'il fallait pour plaire, il n'attirait pas les écus. Son tempérament heureux n'en souffrit pas trop — mais il était gêné et ne s'accommodait qu'à demi de cette situation. De nombreuses amitiés l'ont consolé, du reste, dans ces jours d'attente et de douce résignation. Savoir attendre est l'art de parvenir, dit le proverbe. A force de travailler et de braver le destin, il vit poindre une aurore favorable — et chose assez rare — il se voua plus que jamais à la culture de son talent favori, car il a plusieurs talents, comme chacun sait. La Société Royale l'a eu au nombre de ses membres fondateurs ; elle l'a encore puisqu'elle vient de l'élire vice-président de sa première section. Ses quarante-sept ans lui promettent de longues années d'activité intellectuelle.

Sous sa plume, le vers coule de source. C'est un poète sans fanfare. La nature parle en lui et par lui. Le labeur n'est pas visible dans ses strophes, mais il a dû beaucoup travailler pour en arriver à dire si nettement dans le langage rythmé et rimé ce que la prose elle-même exprime si difficilement. C'est maintenant une ressource acquise en lui, et il traite son sujet avec l'aisance du cavalier qui a dompté un cheval capricieux.

Après avoir été avocat, il est dans les papiers du gouvernement. Employé. Hé, oui ! de deux manières : le jour il gagne son pain ; le soir il fournit sa part à la bibliothèque nationale en composant des récits, des bluettes, des chansons, qui s'entassent et font des volumes. C'est beau d'avoir de l'esprit et du talent, et surtout de s'en servir ainsi. Je serais tenté de faire la connaissance de Legendre si je n'avais vu son étoile, il y a vingt-cinq ans, et si je n'étais pas en droit de lui dire depuis lors : "Homme aimable, voulez-vous que je te tutoie ?"

Madame Legendre (mademoiselle Marie-Louise Dupré) a partagé la bonne ou la mauvaise fortune de son mari, le sourire sur les lèvres, le réconfort dans le cœur. Avis aux amoureux qui cherchent des modèles.

Avis aux garçons d'après. Qu'ils songent à travailler, ils feront leur chemin. Ne sonnez pas la note de la désespérance lorsque vous avez devant vous un exemple de courage comme celui de Legendre et de plusieurs autres de nos compatriotes, arrivés aujourd'hui au sommet des honneurs, après des jours de luttés et de pénibles mécomptes. Un nom honorable, lié à un talent reconnu, n'est-ce pas le plus bel avenir qu'un Canadien puisse rêver ?

CHARLES AMEAU.

Certes, nous n'aimions pas le capitaine Récat. Fier avec ses matelots et peu communicatif, il passait des journées entières sans desserrer les dents, sinon pour jeter un commandement, un juron ou une punition.

Ses commandements étaient brefs, ses jurons courts. Quant aux punitions, il ne les ménageait pas. Il semblait que ce fût une loi pour lui d'en distribuer à la volée. Justes ou injustes, attrappe. Chacun de nous avait eu occasion de le maudire vingt fois depuis qu'il commandait l'*Albatros*, et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans la marine du commerce un équipage plus rudement mené que le sien.

Non seulement il épuisait sur notre dos toutes les rigueurs réglementaires, mais encore il inventait de nouvelles. Celle qu'il imagina pour Zani, le Maltais, un bon garçon que nous aimions tous, fut effroyable. Il s'agissait cependant d'une

taine. Les fers aux pieds et aux mains, et puis, qu'il crie, donnez-lui une litière de noix de galles.

Un lit en noix de galles, c'est comme qui dirait un nid en noyaux de pêche, avec cette différence que les noix ont des aspérités plus aiguës. A chaque mouvement que le malheureux faisait, ses meurtrissures s'avivaient. Ce n'était plus une punition, cela ; c'était un vrai supplice. Nous en fumes tous indignés. Il s'en fallut de peu qu'une révolte n'éclatât. La main nous démangeait de jeter le capitaine par-dessus bord aux requins qui valaient mieux que lui. Ce n'était pas, du reste, la première fois que cette tentation nous prenait, mais le premier moment de colère passé, on réfléchit ; on ne veut pas s'attirer de mauvaises affaires. Nous nous calmions donc et nous obéissions.

Cependant, quand nous vîmes le Maltais sortir de la cale après quinze jours de fers, sa punition ayant été doublée parce qu'il se plaignait toujours, quand nous vîmes le regard de haine qu'il darda vers la cabine de Récat, nous eûmes peur pour le capitaine et nous essayâmes de raisonner Zani.

Peine perdue.

—Je saigne encore ! nous répondit-il simplement.

Une heure après, Récat vint faire un tour sur le pont. Il passa près de Zani et le regarda en souriant d'un air narquois. Zani ne broncha pas ; mais, quand le capitaine fut passé, le Maltais s'élança derrière lui, marchant dans ses pas. Tout à coup, il cria :

—Tiens, misérable !

Récat se retourna brusquement et fit face au matelot ; mais aussitôt on vit luire une lame dans la main levée du Maltais, une lame qui s'enfonça toute entière dans la poitrine de son bourreau.

Le capitaine tomba raide mort. Nous accourûmes.

—Qu'as-tu fait, Zani !

—N'avais-je pas le droit de me venger et de vous venger tous ? Ce n'est pas un homme que j'ai tué, c'est une bête féroce.

Nous pensions bien comme lui ; néanmoins, quelque chose d'humain tressaillait en nous et nous gênait. Aussi, quand Zani nous dit :

—Jetons cette charogne à l'eau.

L'un de nous répondit :

—C'était le capitaine tout de même ; il faut lui rendre les honneurs.

Le Maltais haussa les épaules et se retira à l'arrière du bâtiment.

Quand un matelot est mort on le coud dans un sac avec du lest au pied, on le place sur une planche à bascule, et c'est vite fini. Pour le capitaine, on voulut faire mieux. Il y avait à bord de grandes

caisses longues : on en prit une qui servit de bière et, du côté où se trouvaient les pieds, on attachait un lingot de fer que nous crûmes assez lourd pour entraîner le tout au fond de l'eau. Nous nous rangeâmes autour du cercueil, tête nue. L'un de nous récita le *Pater* et seulement les premiers mots du *De profundis*, parce qu'il ne savait pas la fin, et la bière glissa dans la mer.

Alors, il se passa quelque chose qui nous remplit d'épouvante.

Le cercueil, qui s'était d'abord enfoncé, revint aussitôt à la surface. La partie où se trouvait la tête du capitaine émergeait seule hors de l'eau, et, bien que l'on fut seulement en présence d'un bout de planche, nos imaginations surexcitées voyaient nettement le visage terrifiant du mort. Un frisson nous secoua jusqu'aux moelles ; nous ne pouvions détacher nos yeux de cet affreux spectacle. Pous-



NAPOLÉON LEGENDRE, vice-président de la Société Royale du Canada (section française)
Photographie Livernois

peccadille, je ne sais plus trop quoi. Ce Maltais était bon marin, quoique mauvaise tête, et il ne se mettait pas souvent dans le cas d'être puni.

—Zani, dit le capitaine Récat, huit jours de fer.

La peine était hors de proportion avec le délit, qui ne méritait qu'une simple réprimande. Zani réclama :

—Vingt coups de garcette ! dit le capitaine.

On prit Zani, qui se débattait ; on lui enleva sa vareuse et sa chemise, et le capitaine Récat, saisissant un filin garni de nœuds, fit siffler lui-même la corde en l'air et laboura le dos et les reins du pauvre diable. Chaque coup laissait une longue meurtrissure rouge et arrachait une lanière de peau au coupable.

Le Maltais, dont la chair était à vif, poussait des cris de rage. Quand ce fut fini :

—Jetez cet homme à fond de cale, dit le capi-